



Victorin LUREL
Sénateur et Conseiller régional de la Guadeloupe

COMMUNIQUE DE PRESSE
en vue de la PLENIERE DU CONSEIL REGIONAL DU 31 AOUT 2020

« Déficits colossaux, absence de gouvernance, comptes maquillés, bilan catastrophique de la formation, régimes comptables impraticables et statuts fluctuants : Guadeloupe Formation est un bateau en perdition ! »

Absent de la Guadeloupe, je ne pourrai être présent à la réunion plénière du Conseil régional qui se tiendra lundi 31 août 2020. Pourtant, je ne saurais rester silencieux.

1. La Région tente de masquer ses déficits et errements budgétaires.

L'an passé, le Conseil régional a éhontément camouflé le déficit de l'exercice 2019.

Par un obscur artifice comptable, le déficit de 11,5 millions d'euros est, par miracle, devenu un excédent de 21,8 millions grâce à la non-prise en compte de l'amende de 6,5 millions d'euros due au non-respect du contrat Cahors et aux 27 millions d'euros d'emprunts dépassant le plafond autorisé de 23 millions d'euros (au maximum 83 millions sur 3 ans dont 60 millions contractés en 2018).

C'était grossier mais c'est passé ...

En cette rentrée, le Conseil régional poursuit son entreprise de désinfomation, de falsification et de mensonges : le compte administratif 2019 est faux et le Budget primitif 2020 est insincère.

2. La Région amplifie ses recrutements pour préparer 2021.

Après plus de 500 recrutements dont 323 à la seule région, le Président du Conseil régional s'est engagé à respecter les recommandations de la Chambre régionale des comptes et à revenir à des ratios raisonnables en personnels et en épargne brute en réduisant notamment le tableau des effectifs de 277 postes.

Que nenni ! Les élections approchant, la Région décide de stagariser 160 personnes - ce dont on peut se réjouir pour les intéressés- : ne soyez pas dupes, la charrette se fera après le scrutin...

3. La Région condamne Guadeloupe Formation et, par la même, des milliers de Guadeloupéens cherchant à s'insérer sur le marché du travail.

Ce lundi, figure également à l'ordre du jour la modification d'un article des statuts de Guadeloupe Formation. **Cette institution, à la gouvernance incertaine, est devenue en 5 ans une véritable pétaudière où plus rien n'est sous contrôle :**

Chapitre 1 : le revers judiciaire rendant impossible le changement de statut de Guadeloupe Formation.

Après avoir accueilli tous les soutiens politiques de 2015, le Président de région a décidé de supprimer cet établissement public administratif (EPA) qui avait fait ses preuves.

Pour contourner une décision de justice et ne pas transformer les contrats de droit privé en contrats de droit public, un EPIC (Etablissement public, industriel et commercial) a donc été créé avec un personnel relevant exclusivement du droit privé.

Neuf mois à peine après sa création, le tribunal administratif de Basse-Terre a annulé cette délibération pour excès de pouvoir et vices de forme. **Un amateurisme régional qui a fini par enterrer l'EPIC : un retour à la case départ avec, entre-temps, une déstabilisation sans précédent des équipes.**

Chapitre 2 : une comptabilité invraisemblable qui mènera Guadeloupe Formation à sa perte.

Depuis 2015, la Région a décidé de changer à 3 reprises le régime comptable de Guadeloupe Formation : de droit privé (PCG 1982), en droit public (d'abord instruction comptable M4, puis M71 à l'image de la région)...

Les deux régimes comptables à l'œuvre sont quasiment impossibles à harmoniser et le compte de gestion ne concorde pas avec le compte administratif : le déficit de 11,3 millions d'euros du compte de gestion est revu et corrigé à 3,4 millions d'euros au compte administratif. Les élu-e-s ont voté une simple comptabilité de caisse mais en aucun cas une comptabilité selon la M71.

Une cacophonie qui s'accompagne d'une double organisation administrative véritablement rocambolesque : un agent comptable, un directeur général adjoint avec mission particulière dans le domaine des finances et des comptes et un directeur financier. Chacun est chargé qui de la comptabilité publique, qui de la comptabilité privée. Qui peut encore croire que la Région est bien gouvernée ?

Le Président de Région a présidé lui-même à cette mascarade, et tou-te-s les élu-e-s présents, crédules ou complices, ont voté sans rechigner.

Ces comptes présentés ne respectent pourtant aucune forme, aucune réglementation et l'agent comptable, elle-même, a émis des réserves sur les balances d'entrée pour se mettre à couvert. **Le sujet est certes technique mais surtout révélateur des magouilles à l'œuvre.**

Conclusion de cette tragi-comédie : la plénière de ce lundi n'a pour seul objectif que de permettre au Président de région de s'exonérer de ses responsabilités sans régler les problèmes de fond.

La Région s'obstine désormais à ne pas appliquer la décision de justice et refuse de donner aux agents le statut d'agents de droit public.

Dans l'attente d'une ordonnance qui n'a jamais été publiée et spéculant sur une ratification par le Parlement qui apparait plus que compromise, la Région place Guadeloupe Formation dans un vide juridique abyssal.

Entre fin de l'EPIC et retour à un EPA, **Guadeloupe Formation se trouve dans une période transitoire marquée d'illégalités notoires.**

Cette plénière n'a donc pour seul objectif que de permettre au Président de Région de se déporter de cette mauvaise affaire en se défaussant sur les autres.

Président de droit de Guadeloupe Formation, il pourra désormais s'y faire représenter par un autre élu et s'éloigner ainsi d'un dossier qui dérange tant il symbolise l'échec de sa politique.

Une plénière qui dédouane donc le Président sans aucunement régler les questions de fond : quid du statut des salariés, quid du régime juridique de l'établissement, quid du pilotage de la politique de formation du pays ?

Au gré des errements et des erreurs, le bilan de la formation en Guadeloupe est donc catastrophique :

- sur un budget consolidé de plus de 65 millions d'euros comprenant le budget principal et les annexes de la rémunération des stagiaires et de la formation continue des agents, **moins de 17 millions sont consacrés à la formation des demandeurs d'emploi ;**
- **à peine 1,8 millions d'euros sont consacrés aux formations payantes conduisant à la ruine et à la faillite de très nombreux centres de formation privés.**

La Région doit, au plus vite, faire toute la lumière sur la réalité de la situation de Guadeloupe Formation.

Je demande qu'une plénière spécifique y soit exclusivement consacrée, avec tous les acteurs du secteur.

N'oublions pas que, derrière ces chiffres, ce sont des milliers de jeunes, de demandeurs d'emplois et leurs familles qui pâtissent de cette gestion calamiteuse de la formation pourtant essentielle en période de crise. Nous, nous n'oublierons pas.